Conférence 3

La perception de la dénomination Français deuxième langue étrangère (FLE2)

1. Tableaux comparatifs du français langue seconde (FLS) et FLE2 et
2. Tableau d’un répertoire communicatif plurilingue du Kazakhstanais

Le Français comme deuxième langue étrangère est très demandé au Kazakhstan en raison d’une vision culturelle favorisée de la France, en raison de la possibilité de continuer les études supérieures en France où l’enseignement est encore gratuit, en raison de la présence de plus en plus forte des entreprises françaises au Kazakhstan. Mais ce qui devait être une opportunité majeure se transforme parfois en occasion manquée en raison d’absence de la didactique et des stratégies d’études du Français comme deuxième langue étrangère. Étant donné que ce groupe d’apprenants ont déjà l’expérience de l’acquisition d’une première langue étrangère la didactique de l’enseignement d’une deuxième langue étrangère devrait nécessairement être différent des stratégies appliquées pour enseigner la première langue étrangère.

Par ailleurs, il est rare de trouver un matériel didactique adéquat pour l’enseignement d’une deuxième langue étrangère qui prendrait appui sur les compétences «déjà-là» des élèves. Dans le cas de l’apprentissage du Français le « déjà-là » dont l’enseignant doit tenir compte pour développer les compétences chez ses élèves est évidemment celui de la langue anglaise souvent première langue étrangère pour les kazakhstanais.

Questions d’ordre didactique qui marquent ce domaine :

- Dans quelle langue faut-il enseigner la deuxième langue étrangère ?

- En langue maternelle (kazakhe langue maternelle mais impact des expériences d’autres langues cultures) ? En anglais qui est plus proche du français par son système linguistique/sa structure au français? En russe dans lequel on trouve plus de matériels didactiques?

- Par quel biais didactique peut-on enseigner une deuxième langue étrangère pour l’apprenant ? Approche contrastive ? Approche communicative ? Approche actionnelle ? Intercompréhension linguistique ? Approche interactive, en le ramenant toujours vers la langue maternelle ? Toutes ces approches qui ont constitué une avancée non négligeable par rapport aux méthodes dites traditionnelles et ont permis à certains publiques d’apprendre plus ou moins efficacement une langue étrangère, ont modifié à la fois l’enseignement et l’apprentisage ds langues étrangères ?

- Comment utiliser ou éviter les différences structurelles entre le Français et le Kazakh, qui appartiennent à deux groupes typologiques distincts ?

La langue kazakhe fait partie du groupe turcique de la famille altaïque avec les langues : Turc, Turkmène, Ouzbek, Ouïgour, Azéri, Kirghiz, Tatar, Gagaouze, Karakalpak, Bachkir, Yakoute, Karachaï-balkar, Koumik, Shor, etc. Il est caractérisé comme une langue agglutinante, car les différentes fonctions grammaticales des noms et des verbes sont exprimées en grand nombre par les suffixes (possessifs, pluriel, formatifs des noms, formatifs des verbes, attributifs, accusatifs, génitifs, locatifs, etc.) qui peuvent s’ajouter à un radical pour exprimer les idées complexes.

- Le Kazakh s’écrit avec l’alphabet cyrillique. Faudrait-il enseigner l’alphabet du Français ?

- Mais aussi faudrait-il prendre en compte le problème de l’interférence entre la langue maternelle et la langue étrangère que l’apprenant est en train de maîtriser et à partir les fautes typiques anticiper les difficultés ?

- Qu’en est-il des situations croisées d’enseignement de plusieurs langues ? Comment créer un répertoire plurilingue et pluriculturel ?

- Afin d’éviter les confusions, les mélanges la lecture doit-elle etre conduit en une seule langue étrangère? Sinon à quel étape l’élève exposé à deux ou plusieures langues doit-il commencer à lire en deuxième langue étrangère ?

- Si l’on estime que l’enseignement d’une langue doit se faire selon une démarche, quel type de modèle faudrait-il adopter ? Ne s’agit-il pas d’une démarche qui met les acquis de l’apprenant au centre de cette démarche ?

- L’enseignement du Français deuxième langue étrangère suscite-t-il la création de moyens d’enseignement complémentaires ? Faut-i créer ses propres méthodes de français deuxième langue étrangère ou utiliser les méthodes conçues par les didacticiens des pays francophones (France, Suisse, Canada, Belgique) « Français langue seconde » connaissant bien l’existence de différents contextes ?

Comme on est à la rencontre des recherches de différents lieux et écoles il faut s’entendre sur une terminologie commune du domaine. D’habitude, la première langue apprise et souvent la seule parlée est la langue maternelle. Et toutes les autres langues apprises par la suite sont des langues secondes ou étrangères. Mais il n’en va pas de même dans tous les milieux et dans toutes les sociétés. Souvent le concept de la langue étrangère se construit par opposition à celui de la maternelle et on peut dire que toute langue non maternelle est une langue étrangère. Mais ce n’est pas le cas du Kazakhstan. Le Russe parlé presque par 50% des Kazakhs n’est jamais considéré comme langue étrangère. Parce que au Kazakhstan le mot étranger a deux sens : celui qui n’appartient pas au pays et celui qui n’appartient pas à la parenté. Au-delà des langues kazakhe et russe toutes langues sont considérées comme langues étrangères, car au-delà ils entrent dans un processus d’enseignement à des parleurs non natifs. Par exemple le Kazakh pour les russes de la Russie est une langue étrangère et pour les Russes du Kazakhstan c’est une langue officielle du pays qu’ils doivent approprier plus ou moins volontairement.

Quand on a affaire à une langue maternelle forte et désignée étatiquement comme telle (Français en France, Russe en Russie, Anglais aux USA ou le Mandarin en Chine), il est plus facile de savoir quelle est la langue maternelle de la majorité de la population que lorsqu'on a affaire à une langue maternelle relativement faible au cours de son histoire d’existence ou bien au cours d’une période précise de son développement, même si ce ne sont pas les langues des minorités, dont les locuteurs ont souvent des problèmes d’identité. Par contre une langue apprise plus tard dans la vie peut devenir une langue essentielle au travail ou dans la vie de tous les jours, entraînant parfois l’affaiblissement de la langue maternelle. Souvent on appelle la langue maternelle non pas la langue du travail et de tous les jours mais la langue que leurs parents parlent même qu’ils ne l’ont pas maîtrisée. Souvent c’est le cas du Kazakh au Kazakhstan. C’est pourquoi il est plus raisonnable de définir comme la première langue, la langue mieux maîtrisée par son locuteur en comparaison de la deuxième langue, moins bien maîtrisée faute de sa nécessité dans la vie de tous les jours et surtout au travail. Il est à noter que le cas du Kazakh n’est pas le seul où la distinction de la langue maternelle et de la langue première est difficile à faire. Pour beaucoup de kazakstanais leur langue maternelle n’est pas la même. Il est mieux de parler de la langue véhiculaire.

Il ne faut pas confondre la dénomination de Français langue seconde avec celle de Français deuxième langue étrangère. Dans la littérature didactique des pays francophones l’expression Français langue seconde désigne un domaine de l’enseignement du français depuis longtemps inscrit dans les pratiques (français appris aux populations rurales allophones en France à la fin du XIX siècle, français appris aux public scolaire des pays colonisés) mais défini comme tel depuis une période relativement récente (fin des années 1960 environ). Cette dénomination, fondée sur l’ordre opposé d’acquisition des langues désigne habituellement un mode d’enseignement et d’apprentissage du français auprès de publiques scolaires dont la langue d’origine est autre que le français et qui ont effectué tout ou partie de leurs scolarités dans cette langue. Les publiques concernées peuvent être des apprenants nouvellement arrivés dans un pays majoritairement francophone (France, Suisse, Belgique, Canada, Luxembourg) en vue d’y être scolarisés. On parle également de française langue seconde pour les adultes migrants s’installant dans le pays francophone.

La dénomination Français deuxième langue étrangère est très loin à correspondre à ces usages.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | FLSeconde | FLE2 |
| Types d’apprenants | Français , langue maternelle d’une partie de la population est enseigné aux enfants d’une ou des autres parties (par.ex. Suisse non romande, Belgique flamande, anglphones québécois)  Migrants : 1. Jeunes qui apprennent FLS dans un milieu informel.  2. Adultes très peu scolarisé, souvent sans maîtrise de l’écrit d’aucune langue que ce soit. Dans la grande majorité les originaires des pays où le français occupe une place importante (langue officielle ou officieuse) ;  2. Les européens du Sud en revanche qui n’ont pas eu de contacts avec le français avant d’arriver au pays francophone.  Il est possible de maîtriser une langue sans en connaître explicitement les règles de fonctionnement de la langue. | Jeunes plurilingues qui ont appris LE2 dans un contexte formel et qui ont maîtrisé à l’école l’écrit et l’orale d’au moins de deux langues, alors les compétences  métalinguistiques et métacognitives acquis au cours de leur scolarisation leur permettent de mettre à distance leurs pratiques langagières, d’analyser des formes linguistiques, de recourir à des outils comme les dictionnaires ou des manuels, sont familiers avec de nouvelles technologies.  Il est possible de bien connaître les règles de fonctionnement d’une langue, sans toutefois pouvoir la parler. |
| Objectifs de l’apprentissage | **Objectif:**  Insertion dans le pays d’adoption;  **Subjectif :** Les besoins d’urgences quotidiens | **Objectifs :** Mobilité : Qui envisagent entrer  - aux universités francophones (France, Canada, Suisse, Belgique) ;  - aux universités anglophones où pour certaines spécialités (Droit internationale, Economie internationales etc. la connaissance de la deuxième langue étrangère outre que l’anglais est obligatoire) ;  Subjectifs : - Choix de formation, Choix culturel |
| Exposition de l’apprenant | 1. Le français est rarement une langue complètement inconnue pour les ressortissants des pays africains  2. Pour des raisons historiques et géographiques les ressortissants des pays de l’Est qui sont devenus membre de l’UE n’ont pas eu l’occasion d’entretenir de contacts avec le français | Souvent l’âge de l’apprentissage du français comme deuxième langue étrangère est tardif, il peut survenir à l’âge adulte.  Dans les écoles spécialisées en français l’enseignement du FLE commence à l’âge de 7-8 ans et se rapproche de l’enseignement du FLM et FLS.  Pour des raisons historiques et géographiques ils n’ont pas eu l’occasion d’entretenir de contacts avec le Français |
| Situations et modalités de l’apprentissage | A lieu dans le cadre d’une situation d’immersion presque totale dans la langue cible et porte une orientation pragmatique, les apprenants apprennent en communiquant. Alors ce sont des tactiques qu’ils mettent en œuvre. | Français dans le pays où il ne joue aucun rôle statutaire ou social particulier. A lieu en milieu artificiel, leur principal objectif étant l’apprentissage du Français comme langue étrangère les apprenants apprennent à communiquer. Ce sont des stratégies qu’on devrait mettre en oeuvre. |

Si l’attitude des apprenants du Français langue seconde est caractérisée par la tolérance normative, attitude des apprenants du Français deuxième langue étrangère est plus normative. Le sondage auprès des étudiants kazakhs qui font leurs études aux Universités françaises montre à partir qu’on est étudiant de l’université française on doit non seulement parler correctement français mais aussi maîtriser les habitudes de communication et d’expression écrite et orale différentes (prise des notes, élaboration d’un projet, argumentation, stratégie de l’apprentissage) de la tradition éducative kazakhstanaise.

L’étudiant kazakhstanais X. de l’Université de la Sorbonne reconnaît :

« *Même si j'ai suivi des cours d'apprentissage de la langue française au Kazakhstan, mon niveau aussi bien oral que écrit lors de mon arrivée à Paris ne m'a pas permis d'entrevoir le succès dans mes études. Malgré tous mes efforts, il m'a été impossible lors de ma première inscription en 2014/2015 de pouvoir comprendre pleinement l'enseignement dispensé tant lors des cours magistraux que durant les travaux dirigés. Il m'a fallu assimiler les nombreuses heures de cours, la culture française, l'adaptation à la vie parisienne, ainsi que ses coutumes. Mes lacunes en français, couplées à une certaine timidité, m'ont aussi parfois empêchées de rencontrer des personnes à même de pouvoir m'aider et me guider. J'ai aussi eu besoin de temps pour comprendre le fonctionnement de l'Université, les outils mis à notre disposition pour pouvoir réussir, d'autant que des cours de français m'étaient dispensés chaque jour en plus de l'enseignement du droit.  L'année universitaire 2015/2016 a été plus bénéfique à mon égard dans la mesure où mes progrès dans l'assimilation de la langue française m'ont permis de pouvoir suivre tous les enseignements, d'en comprendre le sens et la portée, et d'entrevoir la possibilité de réussir. En effet, mes résultats universitaires ont nettement progressé. J’ai réussi à obtenir la validation de ma première année de licence».*

Il arrive souvent que les universités kazakhes écrivent les lettres de soutien comme suit :

**Lettre de soutien**

*« Cette étudiante est bien connue de notre université, où elle était élève avant son départ pour la France et suivie par nos services de relations internationales depuis son départ pour la France en 2014. Nous déplorons également les échecs successifs en licence d’économie et gestion à l’université de Strasbourg, dus à des causes multiples, Français insuffisant au départ, manque d’adaptation méthodologique, progrès trop lents dans* la discipline. Nous *connaissions pourtant Mlle N. comme étudiante appliquée et assidue, capable de travailler ferme. Les causes de son échec ont donc été analysées avec elle, et une nouvelle orientation a été recherchée, dans une structure privée. La voie semble trouvée par l’encadrement plus spécifique d’une institution privée, et les premiers retours sont encourageants ».*

Alors les démarches et les contenus de la formation en Français deuxième langue étrangère doivent prendre en considération tous ces besoins et se différer de l’enseignement du Français langue seconde. Toute méthodologie qui ne se fonderait que sur la notion d’ensemble didactique (pays, établissement, classe-types d’apprenants, objectifs d’apprentissage) serait donc condamnée.

Un autre moment à considérer est que jusqu’à très récemment on ne privilégiait *a priori* que le cas de deux langues en contacts : la langue maternelle et la langue étrangère en refusant de complexifier l’approche en intégrant des cas de figure différents mais pourtant existants, tel celui des apprenants qui ont deux ou trois langues maîtrisées avant la langue cible.

Tableau d’un répertoire communicatif plurilingue du kazakhstanais

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Kazakh | Langue officielle de la République du Kazakhstan | **A. LM[[1]](#footnote-1)** pour les kazakhs et kazakhophones  **B. L2** pour les russophones |
| Russe | Langue de la communication interethnique | **A.L2** pour les kazakhs et kazakhophones  **B.LM** pour les russes et russophones |
| Anglais | Langue de la communication internationale et 1-re langue étrangère | **A. L3 (LE1)**  **B. L3 (LE1)**  **C. L2(LE1)** pour ceux qui ne parlent pas soit kazakh, soit russe |
| Français | Première langue étrangère  Deuxième langue étrangère | **A. L3 (LE1)**  **B. L4 (LE2)**  **C. L3 (LE2)** |

Schématiquement cette coexistence ou la rencontre des langues et des cultures dans le contexte du Kazakhstan peut être présenté comme suit :

**Le Kazakh, le Russe, l’Anglais et le Français A Le Kazakh et le Russe B**

**LM**

**L2**

**LE3 LM**

**L2**

**A** représente de différents contextes culturels **B** représente un seul contexte culturel

###### On peut arriver au multilinguisme simplement en diversifiant l’offre de langues dans une école ou un système éducatif donnés ou en encourageant les apprenants à étudier plus d’une langue étrangère ou en réduisant la place de l’anglais dans la communication internationale. Bien au-delà, l’approche plurilingue met l’accent sur le fait que, au fur et mesure que l’expérience langagière d’un individu dans son contexte culturel s’étend de la langue familiale à celle du groupe sociale puis à celle d’autres groupes (que ce soit par apprentissage scolaire ou sur le tas) l’apprenant ne classe pas ces langues et ces cultures dans des compartiments séparés mais il construit plutôt une compétence communicative à laquelle contribuent toute connaissance et toute expérience des langues et dans laquelle les langues sont en corrélation et interagissent. Dans des situations différentes, un locuteur peut faire appel avec souplesse aux différentes parties de cette compétence pour entrer efficacement en communication avec un interlocuteur donné.

###### Sur le plan général la mise en œuvre d’une activité dans une situation donnée sera facilitée par la maîtrise d’une autre activité similaire et acquise auparavant. Si l’on prend en vue l’expérience de la 1-re langue étrangère vécue par les apprenants de la deuxième langue étrangère l’effet de facilitation résulterait de l’emploi d’une technique particulière ou d’une stratégie d’apprentissage. Les compétences transversales c’est exploiter composantes procédurales déjà maîtrisées lors de l’acquisition de la LE pour les appliquer à une autre langue.

1. LM : symbole pour langue maternelle ou dominante ; première langue apprise ; L2 : symbole pour langue seconde, autre langue qui n’est pas maternelle ou dominante ; langue apprise après une autre ; LE1(2,3) langues étrangères apprises par la suite [↑](#footnote-ref-1)